



Objet : Actualités sociales

Le Figaro 8 décembre 2021 : En 25 ans, la CADES a amorti 205 milliards d'euros de dette sociale. La caisse d'amortissement de la dette sociale n'a pas fini d'apurer les déficits passés, qu'elle en récupère de nouveau. En 2020 le gouvernement lui a transféré 136 milliards d'euros de « dette Covid » et prolongé son existence jusqu'en 2033. Les pensions de retraite représentent 20,5% des recettes de la CADES.

Le Figaro 8 décembre 2021 : Le secteur des assurances propose d'inclure une garantie perte d'autonomie dans les complémentaires santé. Il présente cette création dans un livre blanc.

Florance Lustman, présidente de la Fédération Française de l'Assurance (FFA). « Il y a une urgence et une exigence que nous partageons pour contribuer à trouver des solutions pour les familles touchées par ce fléau qu'est la dépendance. Or il n'existe pas de solution publique. La loi de création d'une 5^{ème} Branche de la Sécurité Sociale dédiée à l'autonomie est un contenant sans contenu ».

Les assurances proposent de mettre en place un partenariat public – privé.

Le Monde du 8 décembre 2021 : Le PER (Plan d'Epargne Retraite) peut se révéler plus intéressant que l'assurance vie en cas de décès.

AEF 10 décembre 2021 : Le montant du plafond de la Sécurité Sociale ne sera pas modifié pour 2022 (3428€ mensuel).

Hospimedia 10 décembre 2021 : Selon l'étude CARE de la DREES parue en décembre 2021, un quart des 1,9 millions de personnes âgées étaient dépendantes au sens de GIR en 2015. La DREES a créé un nouvel indicateur mesurant la facilité d'accès à des établissements pour personnes âgées. On recense 8246 établissements en 2015 (EHPAD – EHPA – USLD) 638000 places sont offertes et 85,4% de la population âgée de 60 ans ou plus réside à moins de 15 minutes d'un établissement.

La Dépêche 11 décembre 2021 : 2022 : l'année de la réforme des retraites. Parmi les 10 thèmes qui compteront le plus dans le choix des français pour la présidentielle, la place ex aequo avec l'emploi, le pouvoir d'achat occupe la première place. Emmanuel Macron est le premier président à ne pas avoir mené à terme une réforme des retraites. Selon Bruno Lemaire, la réforme des retraites doit être une des priorités du prochain quinquennat. Tous les candidats se sont largement exprimés sur le sujet et c'est l'âge de départ à la retraite qui semble les distinguer.

La Dépêche 12 décembre 2021 : La crise sanitaire a encore renforcé la confiance des Français dans leur système hospitalier. Ils feront de l'hôpital et de la santé l'un des enjeux majeurs de la présidentielle (sondage ODOXA – ONEPOINT), pour 9 français

sur 10. Ils estiment que le sujet n'est pas bien traité par les candidats. Autre enseignement important l'appétence des Français pour les outils numériques de santé.